



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

7 MARS 2013, À VELLES



Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, 36022 Châteauroux Cedex

Tel : 02-54-61-62-40

Courriel: confpays36@gmail.com

Site Internet : indre.confederationpaysanne.fr

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL.....3

RAPPORT D'ACTIVITES.....4

- 1- Les élections professionnelles à la Chambre d'agriculture
- 2- Politiques agricoles
- 3- Défense du revenu, notamment en élevage
- 4- Installation et foncier
- 5- Environnement et agriculture
- 6- Communication et échanges
- 7- Les moyens pour mettre en œuvre ces actions

ANNEXES.....12

RAPPORT MORAL

Mission accomplie !

Depuis maintenant un mois, nous connaissons le verdict : 21 % des voix dans le collège exploitants.

Nous pouvons être fiers de ce résultat, qui permet de conforter notre représentativité, malgré un contexte difficile : bon nombre de petites et moyennes exploitations ont disparu depuis les dernières élections.

Depuis le début de l'année, nous avons réalisé un véritable travail de fond, fait des propositions, en nous appuyant sur nos actions réalisées depuis 6 ans qui ont permis quelques réelles avancées dans un contexte très défavorable (en terme de revenu et en terme d'emploi).

Ce résultat, nous l'avons obtenu sans démagogie, en montrant notre vrai visage, même si celui-ci fait parfois peur à certain de nos collègues en place. Il est en effet plus facile d'auto-proclamer que « les nitrates, c'est bon pour la santé » que de proposer un renforcement du contrôle des structures pour permettre un accès au foncier à ceux qui en ont le plus besoin (paysan en devenir ou petites structures) ou de proposer un meilleur partage des aides PAC. Nous avons fait connaître notre projet et continuer à défendre un revenu équitable pour tous, notamment à travers la campagne « Sauvons l'élevage ». Cela n'a pas forcément été la chose la plus facile à faire, d'autant que nous avons toujours essayé d'être intègre dans notre communication, avec des moyens financiers limités.

Cette campagne, nous l'avons faite tous ensemble, en s'appuyant sur notre véritable richesse qu'est l'enthousiasme et la volonté de changement que nous portons tous. Cela a également permis à certain de nous rejoindre. Nous n'avons ainsi eu aucune difficulté à constituer les différentes listes exploitants, retraités et propriétaires. Merci à tous.

Fort de nos actions, nous gagnons en crédibilité, comme l'illustre le nombre d'adhérents qui augmente chaque année, alors que dans le même temps, les paysans disparaissent.

Et maintenant au boulot !

Le résultat obtenu n'est pas seulement l'aboutissement d'une campagne, c'est aussi et surtout une responsabilité. Nous devons en effet aux 481 paysans qui ont voté pour nous de continuer d'assumer notre représentativité, comme nous l'avons toujours fait. Nous l'assumerons localement, dans les différentes commissions, pour continuer à favoriser l'entrée au métier, mais nous l'assumerons également plus globalement pour permettre la mise en place de règles plus justes dans la répartition des aides, pour obtenir des normes adaptées à la production à taille humaine...

Les combats à mener sont encore nombreux : débat sur le budget de la PAC actuellement en cours (manifestation le 12 mars prochain à Strasbourg), loi des semences de ferme toujours pas abrogée, nouveaux OGM qui rentrent par la fenêtre en Union Européenne, identification électronique et certification voie mâle pour les petits ruminants, Notre Dame des Landes.

A la Confédération paysanne de l'Indre, nous continuerons à mener ces combats, comme nous continuerons à démontrer qu'une autre agriculture est possible, à commencer par l'organisation d'un colloque sur la rentabilité des petites fermes que nous organiserons à l'automne 2013.

Par Laurent Moreau
Porte-parole de la Confédération paysanne de l'Indre

1- LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Élections professionnelles : un rendez-vous important

Comme tous les six ans, l'année qui vient de se dérouler a été particulière pour la Confédération paysanne de l'Indre. En effet, préparer une élection, si on ne se contente pas de faire circuler des mails et des revendications nationales, demande un investissement de tous au sein du syndicat. Plusieurs journées au cours de l'année ont permis de définir les axes de campagne ainsi que la profession de foi. Ces travaux collectifs ont permis à chacun de s'approprier la campagne et ainsi de se sentir légitime à défendre notre projet.

Ce travail, qui n'était que le prolongement des travaux et actions menés par la Confédération paysanne de l'Indre depuis six ans, a payé puisque nous sommes le seul département de la région Centre dans lequel nous progressons (+4%).

Cependant, nous ne pouvons pas ignorer l'importance prise par la Coordination rurale lors de ces élections, ni la baisse importante de la participation des agriculteurs. Il est nécessaire que syndicats et Chambre d'agriculture se posent la question d'une responsabilité collective de la défiance (ou méconnaissance?) des paysans vis-à-vis de ces institutions agricoles.

Aussi, c'est en continuant notre combat pour une agriculture paysanne, rémunératrice et respectueuse de ses contemporains que nous ferons la différence auprès des paysannes et des paysans. Retrouvez tous les résultats (nationaux, régionaux et départementaux) en annexe 1.

Les actions 2012 :

- Travail « de fond » sur le programme présenté par la CP ;
 - Demi-journée de réflexion le 3 avril 2012 : définition des axes prioritaires de la campagne
 - Demi-journée de réflexion le 11 octobre 2012 : appropriation des arguments et premier travail sur la profession de foi
 - Demi-journée du 29 novembre 2012 avec tous les gens de la liste : travail sur la profession de foi
- Travail de constitution des listes de mi-mars (tête de liste) – mi septembre ;
- Travail de création de la profession de foi et envoi mi-janvier ;
- Envoi d'un Berry Paysan spécial élection à tous les chefs d'exploitation de l'Indre inscrits sur les listes électorales mi-décembre (BP n°51) ;
- Tenue de 5 réunions-débat (70 participants) début janvier 2013 dans 5 communes du département pour présenter un bilan des 6 dernières années, le programme défendu par la CP et pour débattre autour du programme ;
- Actions de communication : Interview de Yannick Guenin sur Bip TV, lancement de la campagne le 29 novembre auprès des journalistes, participation à la campagne de la Conf' Centre ;
- Articles de presse → voir annexe 2.

2- LES POLITIQUES AGRICOLES

Une autre agriculture passera par des politiques agricoles courageuses, porteuses de sens et d'objectifs

Il y a un peu plus d'un an, en janvier 2012, la conf' de l'Indre, en lien avec l'Adeari, proposait une formation sur la réforme de la future Politique Agricole Commune (PAC) qui sera mise en place pour la période 2014 – 2020, formation animée par Régis Hochart de la conf' nationale et spécialiste du sujet. Car, de fait, 2012 et 2013 sont deux années importantes qui verront se négocier cette future PAC.

La conf' tant au niveau national qu'au niveau départemental a donc, dès qu'elle le pouvait, alerté les politiques sur la nécessité de plaider pour une PAC plus juste en faveur d'une agriculture durable et paysanne.

Ainsi, en juin, notre syndicat a interpellé les candidats aux élections législatives de notre département, les alertant sur l'hémorragie démographique que connaît notre profession, sur ses causes, et leur proposant 7 revendications prioritaires pour changer de cap : la maîtrise des volumes et des prix, le foncier, l'installation, le pluralisme et la représentativité syndicale, les projets de réglementations sur les semences et sur les animaux reproducteurs, la revalorisation des droits sociaux des cotisants de solidarité et des retraités.

Nouvellement élue, la députée Isabelle Bruneau nous a reçu le 27 septembre : ce fut l'occasion de lui présenter la conf 36 et de lui faire part de nos principales préoccupations et revendications.

Le 7 septembre, une vingtaine de cyclistes, plutôt des retraités, c'est vrai,... Mais quand il fait beau, c'est connu, les paysans travaillent, les retraités pédalent... Cette « Good Food March » (entendez : Marche pour la bonne bouffe) partie depuis des semaines du sud de la France pour rallier Bruxelles et lui exiger une autre PAC, ce peloton coloré, donc, a chez nous rejoint Chitray à Tournon, en passant par Rosnay, escale gastronomique et politique. Quelques-uns ont, à cette occasion, rencontré Jean-Paul Chanteguet, député, pour lui rappeler quelle agriculture nous défendons. La journée s'est terminée par une discussion/débat sur cette **PAC qui finalement n'annonce pas de révolution, des idées qui semblent courageuses mais qui dans les faits font flop !**

Les actions 2012 :

- *Interpellation des candidats-députés aux élections législatives : envoi des 7 revendications prioritaires de la Confédération paysanne aux candidats (juin 2012) ;*
- *Rencontre avec Isabelle Bruneau (septembre 2012), nouvelle députée de l'Indre : présentation de la CP 36 et de nos principales revendications (Semences de ferme, Prime Jeune bovin, PAC, foncier agricole et installation, revenu agricole, OGM) ;*
- *Politique agricole commune (PAC) : organisation par l'Adeari d'une formation avec Régis Hochart sur les orientations possibles de la nouvelle PAC 2014-2020 (janvier 2012), Relais de la Good Food March dans l'Indre en septembre 2012 (circuit à vélo d'une ferme à une autre, rencontre avec le député JP Chanteguet, débat sur la PAC avec Jacques Pasquier comme intervenant) ;*
- *Articles de presse → voir annexe 2.*

3- DÉFENSE DES REVENUS, NOTAMMENT EN ÉLEVAGE

Du riche des champs et du pauvre des prairies

Bonne nouvelle ! En 2012, le revenu agricole a progressé de 4% en moyenne, après déjà 3 années de hausses consécutives et s'établit à 36 500€ par actif. Tout devrait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes agricoles... Mais le problème est que ces chiffres moyens cachent l'écart qui se creuse entre les champs et les prairies. Si le revenu des céréaliers a augmenté de 50% en 2012 (75 000€ par actif !), il a baissé pour les éleveurs de ruminants quels qu'ils soient et reste à un niveau dramatiquement bas depuis des années : 15 000€ par actif en bovins viande, ovins et caprins, soit 5 fois moins que leurs collègues céréaliers (3 fois moins en bovins lait).

Les causes de cette « faillite » de l'élevage sont connues : le fameux ciseau des prix et des charges. Prix de la viande ou du lait faibles, charges élevées en particulier pour le poste alimentation en plus d'un niveau d'aide insuffisant dans un tel contexte. Mais alors comment expliquer que l'élevage hors sol s'en tire bien (46 000€ en porcins et 40 000€ en volailles malgré la faillite du groupe Doux) ?

Les éleveurs se sentent pris au piège et en ont marre de travailler plus pour gagner moins. Aussi nous avons rencontré nos députés en début d'année pour leur signifier la détresse des éleveurs et demander que le soutien de l'état n'accompagne pas que quelques gros engraisseurs avec la prime aux jeunes bovins. Celle-ci fut finalement abandonnée à l'automne...

Du côté du syndicalisme majoritaire, la seule solution pour l'élevage, non rémunérateur, serait de diversifier les revenus avec la production d'énergie (méthanisation, photovoltaïque) encouragée par un hypothétique « fond de solidarité céréaliers/éleveurs »... Tout en continuant à marteler par la voix de son chef Beulin, que l'arrêt de l'élevage n'est pas dû à des raisons économiques mais aux trop fortes contraintes réglementaires.

Du côté des transformateurs, c'est une trahison. Les coopératives créées pour défendre les producteurs les abandonnent pour des logiques de multinationales. Là, elles baissent le prix du lait de chèvres plus conséquemment qu'un privé n'aurait osé le faire. Là, elles diminuent le prix du lait de vaches voire abandonnent des secteurs de collecte... Et dernièrement la coopérative Lur Berri, propriétaire de Spanghero, incorpore de la viande de cheval moins chère que celle de bœuf dans des plats cuisinés, pour être « concurrentiel » et faire baisser les prix...

Alors, quels espoirs pouvons nous avoir pour 2013 ?

L'espoir que le mouvement SAUVONS L'ELEVAGE lancé par la Conf', qui, de Nantes à Tulle, où nous sommes allés réclamer haut et fort au premier ministre Ayrault(port ?) et au président Hollande une autre politique pour sauver le métier d'éleveurs. Depuis, ils l'ont affirmé au salon de l'agriculture : les aides PAC doivent être réorientées vers l'élevage, soutenir davantage les 50 premiers hectares et la composition des prix doit tenir compte du niveau des charges.

Si les politiques tiennent parole, ce qui reste à voir, cela pourrait redonner effectivement un peu d'espoir à celles et ceux qui pratiquent le métier d'éleveurs ou qui voudront le pratiquer : aujourd'hui on installe presque plus...

Enfin, il est important de signaler que la maîtrise de la production est le meilleur moyen de retrouver des prix rémunérateurs. En viande bovine c'est bien la disparition des vaches (laitières ou allaitantes) au profit des cultures qui a fait repartir les prix à la hausse.

Aussi continuons à exiger une maîtrise des volumes pour avoir des prix plutôt que des primes et quand les prix ne sont pas là des aides justes, pas juste des aides !

Les actions 2012 :

- *Prime Jeune bovin :*
 - *Interpellation des députés de l'Indre par courrier ;*
 - *Communiqué de presse sur la ferme de Julien Moreau le 28 mars 2012 ;*
 - *Proposition d'une motion au bureau de la Chambre d'agriculture, motion présentée et votée (après modifications par le bureau) en session Chambre d'agriculture le 30 mars 2012. Communiqué de presse de la Confédération paysanne pour se féliciter de la validation de cette motion en session ;*
 - *Appel de la CP aux éleveurs à faire leur demande de prime même s'ils ne remplissent pas tous les critères ;*
 - *Communiqué de presse départemental pour se féliciter du retrait de cette prime injuste ;*
 - *Article dans le Berry paysan n°49 ;*
- *Fonds de solidarité céréaliers/éleveurs :*
 - *Communiqué de presse pour dénoncer ce fonds ;*
- *Comptes de l'agriculture :*
 - *Communiqué de presse pour dénoncer les écarts de revenu entre les différentes filières agricoles ;*
- *Participation à la campagne « Sauvons l'élevage » menée par la Conf' nationale :*
 - *Communiqué de presse fin décembre 2012 sur la ferme de Pascal Carrion et participation au grand rassemblement à Tullés ;*
 - *Articles de presse → voir annexe 2.*

4- INSTALLATION ET ACCÈS AU FONCIER

L'installation et l'accès au foncier ont été au cœur des actions de la Confédération paysanne de l'Indre en 2012

Cette année encore, les problématiques d'installation et d'accès au foncier ont été au cœur de nos activités. Dans un contexte difficile, où tout est fait pour qu'il n'y ait pas d'installation (contexte économique, lourdeur des investissements, absence de visibilité des débouchés, difficulté d'accès au foncier...), nous avons dû nous battre - souvent seul - sur tous les fronts. Ces batailles sont vitales, c'est une question de survie lorsque l'on sait qu'un paysan disparaît tous les 2 jours dans l'Indre !

Alors, comme les années précédentes, nous avons assumé pleinement notre représentativité, en CDOA, à la SAFER ou encore en CDCEA, en étant constructif pour défendre l'installation et les petites fermes. Nous avons également tapé plus fort du point sur la table, lors de notre action à la SAFER. Lors de cette manifestation, la Conf' a demandé une véritable évolution du fonctionnement de la SAFER afin de réellement permettre l'accès au foncier à ceux qui en ont besoin. Il y a encore de chemin à faire sur ce sujet ! Avec l'ADEARI, nous avons également accompagné et proposé des formations pour les paysans en devenir, en refusant d'imposer un modèle unique, car nous sommes persuadés que l'avenir de l'agriculture passe par une diversité de solutions.

Cette nécessaire diversité a été au cœur des rencontres de l'installation que nous avons organisées en mars. Ce colloque, sous-titré « de la diversité des projets à la diversité des accompagnements », a été un

indéniable succès, nous plaçant comme acteur incontournable de l'installation et contribuant à faire évoluer lentement les mentalités sur le sujet.

Cette année a permis de faire bouger les lignes du cadre de l'installation.

Nous avons en effet obtenu la possibilité pour les futurs paysans d'avoir accès au fonds de formation, conformément avec les règles en vigueur au niveau national et contrairement à une pratique aberrante mise en place par la chambre d'agriculture de l'Indre.

Et surtout, nous avons obtenu la baisse de la SMI de 40 à 25 ha, permettant à nombre de petits paysans un accès à une protection sociale. Il est vrai que la brutalité de la mise en place de cette réforme par la MSA pose actuellement des difficultés à certain, et nous effectuons actuellement des démarches pour les limiter. Toutefois, cette baisse de la SMI reste une victoire syndicale historique pour la confédération paysanne de l'Indre, car, en permettant à des paysans exploitant de faibles surfaces d'accéder au métier, **elle envoie également un message fort : l'agrandissement n'est pas la seule porte de sortie face aux difficultés actuelles, il est également possible de vivre sur des petites fermes.**

Les actions 2012 :

- *Accès au foncier*
 - *Action de la CP 36 à la SAFER le 19 novembre 2012, participation d'une cinquantaine de personnes : dénonciation du manque de publicité foncière, du manque de transparence, d'une non-priorité réelle à l'installation. Rencontre de 5 membres de la CP 36 avec le directeur de la Safer de l'Indre et le directeur de la Safer Centre ;*
 - *Notre Dame des Landes : participation d'adhérents de la CP 36 au grand rassemblement de Notre Dame des Landes le 17 novembre 2012, soutien et participation de la CP 36 au comité de soutien contre l'Aéroport (CICPA 36).*
- *Colloque Installation : organisation d'un colloque sur l'installation agricole « Diversité des projets, richesse des territoires : installer des paysans en région Centre », qui a réuni une soixantaine de personnes (mars 2012) ;*
- *Baisse effective de la Surface Minimum d'installation dans l'Indre : suite à la validation du Projet Agricole Départemental (PAD) en 2011, dans lequel était inscrit la baisse de la SMI, la CDOA a voté la baisse de la SMI dans l'Indre qui est passée de 40 ha à 25 ha. Forte implication des représentants Confédération paysanne en CDOA dans cette réalisation ;*
- *Accès au financement des formations pour les porteurs de projet agricole : rencontre de la CP 36 avec le président de la Chambre d'agriculture, intervention auprès du Conseil régional Centre (mars 2012) ;*
- *Installation : dossier du Berry Paysan n°49.*

5- ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

La Confédération paysanne s'est positionnée sur des thématiques liées au lien agriculture et environnement, sur la question du stockage de déchets radioactifs à Neuvy Pailloux mais surtout suite à la demande d'un agriculteur d'une dérogation pour l'épandage aérien d'insecticide.

La Confédération Paysanne de l'Indre s'est opposée au projet d'épandage aérien d'insecticide d'un maïsiculteur brennou pour lutter contre la pyrale du maïs.

Les parcelles concernées par cette demande de dérogation se situaient dans une zone Natura 2000, bénéficiant d'une protection liée à son intérêt écologique (faunistique et floristique).

Utiliser une méthode de traitement aussi diffuse que l'est l'épandage par voie aérienne ne pouvait qu'accroître la pression polluante dans cette zone écologiquement sensible et présentait un risque important pour les populations présentes sur le territoire.

Même en cas d'attaque, il existe d'autres méthodes de lutte, beaucoup moins risquées et fréquemment utilisées en agriculture conventionnelle.

La pression de la pyrale n'est-elle pas due en grande partie au fait que l'exploitant exploite ses parcelles en monoculture de maïs ?

Accéder à la demande de l'exploitant de traitement par voie aérienne de produits phytosanitaires, c'était donc favoriser un système révolu d'une agriculture qui ne prend pas en compte les enjeux de la préservation de l'environnement et de santé humaine.

Le préfet (muté depuis...) a accordé l'autorisation, mais l'agriculteur semblerait ne pas avoir réalisé d'épandage aérien.

Les actions 2012 :

- *Stockage de déchets radioactifs à Neuvy Pailloux : communiqué de presse de la CP 36 (février 2012) ;*
- *Demande de dérogation d'un agriculteur pour épandre par voie aérienne un produit phytosanitaire visant à lutter contre la pyrale du maïs, à Ruffec :*
 - *Contribution de la CP 36 à la consultation publique lancée par la préfecture (mai 2012);*
 - *Communiqué de presse pour dénoncer l'autorisation par le préfet de l'épandage par voie aérienne de produits phytosanitaires (juillet 2012) ;*
 - *Article dans le Berry paysan n°49 ;*
 - *Article de presse : voir annexe 2.*

6- COMMUNICATION ET ÉCHANGE

L'année 2012 a été l'occasion de poursuivre et d'approfondir le travail sur le communication de la Confédération paysanne et les outils à mettre en place et/ou à développer. Pour cela, la Conf' 36 a notamment adopté la charte graphique mise en place par la Confédération paysanne nationale.

Les supports d'informations

La **lettre électronique interne** a continué d'être envoyée, de façon régulière : tous les 15 jours. A destination des adhérents de la Conf 36 et de l'ADEARI, elle n'est diffusée que par mail. 24 lettres ont été réalisées et envoyées en 2012. Elles ont pour but de coller au plus près de l'actualité. Elles répercutent les informations de la Conf (locales, régionales et nationales) mais aussi celles données par l'administration, elles annoncent les événements de la CP36 et de l'ADEARI (manifestation, rencontres, formations...), et permettent la diffusion des annonces.

Le journal **Berry Paysan** est paru 4 fois au cours de l'année 2012. C'est le comité de rédaction, composé de 4 paysans et de Laura Stevens (animatrice), qui gère son contenu et sa parution. Il est diffusé auprès de 450 personnes ou organismes. L'objectif du journal est de diffuser plus largement notre façon de voir l'agriculture et nos revendications syndicales. Des adhérents y donnent leur point de vue, il traite de l'actualité syndicale, de l'agriculture paysanne, des expériences vécues par des agriculteurs etc.

En 2012, un Berry Paysan « spécial élections Chambre d'agriculture » (BP n°51) a été publié et envoyé à tous les exploitants agricoles du département inscrit sur les listes électorales.

Nouveauté : les premières et dernières pages ont été imprimées en couleur !

Enfin en 2012, le comité départemental et le comité de rédaction du Berry paysan ont planché sur la création du **site Internet de la Confédération paysanne de l'Indre**. Celui-ci a vu le jour au printemps 2012. L'objectif du site est de continuer à informer nos adhérents mais aussi de se laisser la possibilité de toucher un autre public. Il contient des informations sur nos actions (communiqué de presse...) mais également des informations agricoles sur le département (publicité foncière...). Il est mis à jour régulièrement.

Par ailleurs, la Conf sollicite régulièrement la **presse locale** pour lui faire part de ses revendications et de ses actions syndicales (voir les articles de presse en annexe) : presse écrite (NR, Echo la Marseillaise, Echo du Berry) mais aussi télévisée (Bip TV) et radiophonique (France Bleu Berry).

La Conf36 gère également les abonnements à **Campagnes Solidaires**, le journal mensuel de la Conf nationale.

Les moments d'échanges

Une centaine de personnes ont participé à la **Fête de l'agriculture Paysanne**, organisée par l'ADEARI et la Confédération paysanne, à Tranzault. Cette année, la fête était placée sous le signe des autonomies paysannes.

Début janvier 2013, dans le cadre des élections Chambre d'agriculture, 5 réunions-débat ont été proposées et ont réuni une centaine de personnes sur tout le département. Au programme : bilan des 6 dernières années de mandature de la FDSEA/JA à la Chambre d'agriculture, bilan des activités de la Confédération paysanne et projet de la confédération paysanne pour les 6 années à venir.

7- LES MOYENS POUR METTRE EN ŒUVRE CES ACTIONS

Le fonctionnement interne à la CP36

En 2012, le **comité départemental** de la Confédération paysanne de l'Indre se composait de douze membres :

Membres du comité 2012 : Paulette Aubailly, Catherine Calame-Thoby, Nicolas Calame, Jean-Pierre Fonbaustier, Caroline Gauthier, Sylvain Gourbault, Sébastien Heslouis, Julien Moreau, Laurent Moreau, Laurent Parapel, Brigitte Parry, Michel Ringon.

Ils se sont mobilisés tout au long de l'année **en se réunissant chaque mois** pour coordonner les activités du syndicat et traiter l'actualité agricole (le comité s'est réuni 11 fois en 2012).

Le travail du comité est complété par celui **du bureau**, composé de cinq personnes, qui assure la gestion quotidienne du syndicat. Le bureau était cette année composé des personnes suivantes :

- ✗ Porte Parole : Laurent Moreau
- ✗ Secrétaire Général : Nicolas Calame
- ✗ Secrétaire adjoint : Sylvain Gourbault
- ✗ Trésorier : Sébastien Heslouis
- ✗ Trésorière adjointe : Brigitte Parry

Comme chaque année, **de nombreux militants** ont assuré la représentation de la Confédération paysanne et ses convictions lors des nombreuses et diverses réunions (CDOA, SAFER, CDCEA, PNR de la Brenne, Lycée agricole, Session chambre, Gdma, Ressources en eau, Calamités etc.)

Le fonctionnement avec l'ADEARI

4 membres du comité départemental ont fait partie du conseil d'administration de l'ADEARI (Caroline Gauthier, Catherine Calame, Michel Ringon et Laurent Moreau) en 2012. Cela permet de faire le lien entre les actions syndicales défendues par la Confédération paysanne et les activités de développement menées par l'Adeari.

Le lien entre les structures est également assuré par les deux salariées, Laura Stevens et Laure Courgeau, qui, embauchées par l'Adeari, ont du temps de mis à disposition pour assurer l'animation du syndicat.

Le fonctionnement avec le réseau CP

Sylvain Gourbault et Laurent Moreau ont été élus au **comité régional de la Confédération paysanne du Centre pour y représenter la CP 36 et ont donc participé aux différents temps de réunions.**

Jean-Pierre Fonbaustier a représenté la région Centre au comité national de la **Confédération paysanne nationale**. Jean-Claude Moreau fait partie du comité de publication de **Campagnes Solidaires**. Enfin, des paysans participent de façon plus ou moins régulières à des réunions téléphoniques thématiques, en région ou au national.